



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Coopération internationale covid-19

Question écrite n° 27867

### Texte de la question

M. Jacques Krabal attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur les actions de coopération et de multilatéralisme à l'heure du covid-19. Le 20 mars 2020, devait être célébré, à Niamey, le 50e anniversaire de l'Organisation internationale de la francophonie. Il était également prévu de marquer le lancement des travaux au château François Ier de Villers-Cotterêts, future cité internationale de la langue française. Mais le drapeau de la francophonie est lui aussi en berne. Le covid-19 frappe les pays et les 88 parlements de la francophonie. À titre d'exemple, le Burkina Faso vient de perdre la deuxième vice-présidente de son parlement, Mme Marie-Rose Compaoré. Ensemble, il convient de gagner la guerre contre ce virus et de préparer l'après-guerre ! Cette crise sanitaire rappelle à quel point les individus sont tous interdépendants et que la liberté individuelle va de pair avec la solidarité et la fraternité. Elle rappelle aussi que l'interdépendance entre les États et les institutions internationales ne peut se passer de coopération et de multilatéralisme. Ce sont les valeurs de la francophonie. Il n'est plus possible d'accepter la cacophonie au sein de l'Union européenne et le laisser-faire des institutions internationales. Il faut rechercher les causes, soutenir les scientifiques pour découvrir un vaccin, mais il convient de ne pas éluder la question des conséquences de cette mondialisation débridée qui a permis la délocalisation d'entreprises stratégiques pour notre pays ; une mondialisation de la pensée unique qui est véhiculée par une hégémonie linguistique. Il faut au contraire s'appuyer sur la francophonie, sur la diversité culturelle et le plurilinguisme pour engager la réflexion sur un nouveau monde. Cette réflexion est déterminante pour que le jour d'après ne ressemble pas au jour d'avant, comme l'a dit le Président de la République. Il lui demande comment il compte agir pour impulser d'autres perspectives de coopération internationale dans les domaines de la santé, bien sûr, mais aussi pour un développement plus respectueux de la planète et des hommes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Krabal](#)

**Circonscription :** Aisne (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27867

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 mars 2020](#), page 2423

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)